

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE
COMMUNE DE MOUDEYRES

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE MOUDEYRES
SÉANCE DU 26 MAI 2026
DCM 2026 / 026**

Nombre de membres

- En exercice : 11
- Présents : 10
- Excusés représentés : 1
- Absents : 0
- Votants : 11 Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0

Date de convocation : 22 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le vingt-six du mois de mai à 20 heures 30 s'est réuni le conseil municipal de la commune de Moudeyres, régulièrement convoqué, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de GENTES Laurent, Maire.

Présents :

CELLE Éric	CHANAL Fabrice	CROZE Michel
DESCAMPS Véronique	GENTES Laurent	GRAIL Gaétan
HOPFNER Laurie	MAURIN Anne-Gaëlle	MONTAGNON Estelle
SAURON Jérôme		

Absent(s) excusé(s) : DE JOCAS Marie-Astrid donne pouvoir à GENTES Laurent

Absents :

Secrétaire de séance : MONTAGNON Estelle

PARTICIPATION FINANCIÈRE CANTINE SCOLAIRE LANTRIAC

Vu la délibération du 14 octobre 2016 actant la participation financière de la commune de Moudeyres pour un montant de 2€ par repas pour chaque enfant scolarisé à l'école de Laussonne ;

Considérant la demande de familles de Moudeyres dont les enfants sont scolarisés à l'école privée de Lantriac afin d'obtenir une participation financière pour les repas de leurs enfants à la cantine de Lantriac

Monsieur le Maire propose d'étendre la participation financière de 2€ par repas aux enfants de Moudeyres scolarisés à l'école privée de Lantriac.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- **Décide** d'étendre la participation financière de la commune de Moudeyres aux enfants de Moudeyres scolarisés à l'école privée de Lantriac pour un montant de 2€ par repas.
- **Autorise** Mr le Maire à régler les sommes dues au titre de cette participation financière à compter de l'année scolaire 2025-2026.

AR Prefecture

043-214301442-20260526-2026_026-DE
Reçu le 01/06/2026

Fait et délibéré les an, mois, jour et heure ci-dessus indiqués.
Au registre sont les signatures
Pour extrait conforme

Le Maire,
Laurent GENTES



AR Prefecture

043-214301442-20260526-2026_026-DE
Reçu le 01/06/2026